



N° 080/26 CPMP/ANARPAM

Nouakchott, le **16 SEP 2026**

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE PUBLIQUE DES OFFRES FINANCIÈRES

AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026

Objet : Recrutement d'un bureau pour la réalisation du programme intégré de cartographie géologique et d'exploration minière par géophysiques aéroportées à haute résolution

L'an deux mille vingt-six, le **mercredi seize septembre à neuf heures quinze minutes (09h15)**, la Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANARPAM (CPMP/ANARPAM) s'est réunie dans les locaux de l'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier, sous la présidence du **Dr Ely Cheikh DAHA**, à l'effet de procéder à l'**ouverture publique des propositions financières** des candidats qualifiés dans le cadre de l'**AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026**, relatif au **recrutement d'un bureau pour la réalisation du programme intégré de cartographie géologique et d'exploration minière par géophysiques aéroportées à haute résolution**

La procédure est conduite suivant le mode de sélection fondé sur la **Qualité Technique et le Coût**.

Étaient présents :

- **M. Cheikhna Yahfdou MINE**, Membre ;
- **M. Bocar Nango KANE**, Membre.

Étaient absents :

- **Mme Toutou Salem Chameckh**, Membre ;
- **M. Souleimane Mohamed M'Bareck**, Membre.

I. Informations générales sur la consultation

Rubrique	Informations
Référence	AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026
Objet	Recrutement d'un bureau pour la réalisation du programme intégré de cartographie géophysiques aéroportées à haute résolution
Mode de sélection	Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût
Nombre de candidats présélectionnés	Cinq (05)
Date limite de remise des propositions	31 août 2026 à 12h00
Nombre de propositions reçues	Trois (03)
Nombre de propositions reçues hors délai	Néant
Date de la séance d'ouverture des propositions techniques	31 août 2026
Date de la séance d'ouverture des propositions financières	16 septembre 2026 à 09h15

II. Déroulement de la séance d'ouverture des propositions financières

Après avoir rappelé l'objet de la séance ainsi que les principales étapes de la procédure, la CPMP/ANARPAM a rappelé les résultats de l'évaluation technique des propositions des trois (03) candidats, lesquels ont été officiellement communiqués aux intéressés par **Décision N°075-2026 du 09 septembre 2026**.

Les trois (03) candidats ayant été déclarés qualifiés pour la phase d'évaluation financière, leurs représentants ont été dûment invités à prendre part à la présente séance publique d'ouverture des propositions financières.

Les résultats de l'évaluation technique sont présentés dans le tableau ci-après :

Classement	Candidat	Nationalité	Nombre de points/100
1	Xcalibur ;	Espagne	78
2	SGL	Canada	68
3	NRG & GAIA.	USA / Afrique du Sud	65

Le Président de la CPMP/ANARPAM a procédé à l'ouverture publique des propositions financières des trois (03) candidats déclarés qualifiés à l'issue de l'évaluation technique.

FL
OK
V
La Commission a procédé, pour chaque candidat, à la vérification de l'intégrité du pli ou du support contenant la proposition financière, puis à son ouverture en séance publique.

Pour chaque proposition financière, la Commission a procédé à la lecture publique des principales informations financières exigées par la Demande de Propositions, notamment le **montant total de la proposition financière**, la **devise** et, le cas échéant, les éléments fiscaux ou autres composantes financières qui doivent être mentionnés conformément aux documents de consultation.

Les montants ainsi constatés sont consignés dans le tableau ci-après.

Les montants indiqués dans le présent procès-verbal correspondent aux montants **lus publiquement lors de la séance**, tels qu'ils figurent dans les propositions financières des candidats.

La Commission précise que les montants consignés ci-dessus constituent des **constatations faites lors de l'ouverture publique** et ne préjugent pas du résultat de l'évaluation financière.

La présente séance est ainsi consacrée exclusivement à l'**ouverture publique des propositions financières des trois (03) candidats qualifiés**, conformément au mode de sélection fondé sur la **Qualité Technique et le Coût**.

Les éléments constatés lors de l'ouverture des propositions financières sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS

N°	Candidat	Proposition financière	Montant total de la proposition financière	Devise	Observation
1	Xcalibur	Reçue et ouverte	4 390 060, 59 USD TTC 175 865 827,28 MRU TTC	USD MRU	Neant
2	SGL	Reçue et ouverte	7 400 000 USD HT	USD	Neant
3	NRG & GAIA	Reçue et ouverte	141 589 984. 00 TTC	MRU	Neant

III. PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES CANDIDATS

Ont été représentés à la présente séance :

1. Xcalibur – Espagne

Représentants :

- M. El Hadrami Taleb Bouye, Téléphone : 36 44 58 91

2. SGL – Canada

Représentant :

- Ibra Guelele SAO, Téléphone : 46 48 80 32

3. NRG & GAIA

Le candidat **NRG & GAIA** a été dûment informé de la tenue de la séance publique d'ouverture des propositions financières.

Par courrier électronique adressé à la CPMP/ANARPAM, le candidat a informé la Commission qu'il **ne serait pas représenté lors de ladite séance**. Il a, par la même occasion, sollicité la transmission d'une **copie du procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières** dès son établissement.

La Commission prend acte de cette information et de cette demande, et précise que l'absence du représentant du candidat ne fait pas obstacle à la tenue de la séance publique d'ouverture, conformément aux dispositions de la Demande de Propositions.

IV. Observations de la CPMP/ANARPAM

La Commission constate que les trois (03) candidats ayant été déclarés qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ont remis des propositions financières et que celles-ci ont été ouvertes publiquement au cours de la présente séance.

La Commission rappelle que l'évaluation finale des propositions sera effectuée conformément aux dispositions de la Demande de Propositions et selon la méthode de sélection fondée sur la **Qualité Technique et le Coût**.

À cet effet, les propositions financières feront l'objet des vérifications et traitements prévus par la Demande de Propositions, notamment en ce qui concerne leur conformité, les éventuelles corrections arithmétiques, la détermination des scores financiers et la combinaison des scores technique et financier, selon les modalités prévues dans les documents de consultation.

La Commission souligne que la présente séance constitue une opération **d'ouverture et de constatation publique** des propositions financières et qu'aucun classement définitif des candidats n'est établi au titre de la présente séance.

V. Clôture de la séance

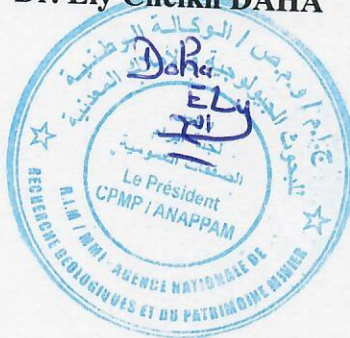
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CPMP/ANARPAM a déclaré close la séance d'ouverture publique des propositions financières à **10h 01mn.**

De tout ce qui précède, le présent procès-verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Nouakchott, le 16 septembre 2026.

Le président de la CPMP/ANARPAM

Dr. Ely Cheikh DAHA



LES MEMBRES de la CPMP/ANARPAM

M. Cheikhna Yahfdou MINE

M. Bocar Nango KANE

Fiche de Numérotation

Pour les marchés des travaux, fourniture et service

CPMP : ANARPAM

Source de financement : Budget ANARPAM

Nom du titulaire : Global Business Solutions (GBS)

Nif du titulaire : 00452490

Mode de passation : DAON

Montant : 9 276 000 MRU TTC

Désignation	Dates	Les réponses complémentaires
Inscription sur PPM	18/05/2026	18/05/26
Date d'approbation du PPM par la CNCMP	06/08/2025	09/06/26
Support et date de publication du PPM	10/06/2026	Marchéspublics.gov.mr
Date et support de publication de l'AAO	07/07/2026	Marchéspublics.gov.mr, anarpam.mr
Date d'ouverture des offres	29/07/2026	
Les soumissionnaires écartés à l'ouverture des offres, le cas échéant	-	Néant
la date de désignation de la sous-commission d'analyse	30/07/2026	
La date de signature du rapport d'évaluation	13/08/26	
la date d'approbation du rapport d'évaluation par la CPMP	19/08/26	
Les soumissionnaires écartés à l'examen préliminaire des offres		Néant
Les motifs de leurs écartements, le cas échéant		Néant
Les soumissionnaires écartés à l'examen de conformité des offres		Ets ATM
Les motifs de leurs écartements, le cas échéant		Ils ont présenté leur catalogue en anglais sans traduction agréée
L'examen détaillé des offres (correction financière)	-	
Les ajustements si existant	-	
La position de l'attributaire proposé		Avenue El Hadj Oumar TALL. Ilot "T", Lot : 48 ; Tevragh Zeina. Nouakchott Mauritanie
Date de la notification d'attribution provisoire	31/08/2026	
Recours, le cas échéant		
Date de signature du contrat	14/09/2026	
Date d'approbation du contrat	15/09/2026	

Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM)